

## SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni au Grand Hôtel d'Orléans à Albi, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de convocation :**  
08 avril 2025

**Date d'affichage :**  
08 avril 2025

**Nombre de délégués en exercice :** 59

**Délibération n° :** 14042025 /3.4

**Nombre de voix délibératives :**  
36

**Membres titulaires présents : 28**

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Francis REMIOT) est sorti de la salle et n'a pas participé au vote pour les délibérations n° 2.1 et 2.4, Jean-Charles BALARDY, Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Sylvian CALS (pouvoir de Myriam VIGROUX), François COLLADO, Elian COMENT, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL (pouvoir de Jean ESQUERRE), Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Gérard FABRE, Jean-Marc FEDOU, Lionel GERVAUX, Gilles GINESTET, Frédéric ICHARD, Xavier ICHARD, Patrice JACQUET, Nicolas LEROUX, Didier MAHOUX (pouvoir de Franck MONNERET), Jacques MAURY, Alain OURLIAC, Jean-Paul RAYSSAC (pouvoir de Marc MADERN), Michel SABLAYROLLES, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX, Olindo VIVAN.

**Membres titulaires représentés : 3**

Christian HAMON (représenté par Thierry FOUCHÉ), Joël IMBERT (représenté par Charly ESPITALIER), Daniel MAYNADIER (représenté par Joël MARCATO)

**Membres suppléants présents : 3**

Thierry FOUCHÉ (représente Christian HAMON), Charly ESPITALIER (représente Joël IMBERT), Joël MARCATO (représente Daniel MAYNADIER)

**Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 5**

Jean ESQUERRE (pouvoir à Jean-Luc DARGEIN-VIDAL), Marc MADERN (pouvoir à Jean-Paul RAYSSAC), Franck MONNERET (pouvoir à Didier MAHOUX), Francis REMIOT (pouvoir à Alain ASTIE), Myriam VIGROUX (pouvoir à Sylvian CALS).

**Membres titulaires excusés : 23**

Alain BOUISSET, Michel BUFFEL, Alain CLÉRGUE, Vincent COLOM, Pierre ESCANDE, Jean-François FALGAYRETTES, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Didier GAVALDA, Serge GAVALDA, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Emile GOZE, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Éric LEROUX, Noël MEYSSONNIER, Marc MONTAGNÉ, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Jacques SALVETAT, Jean-Claude VERNIER, Mickaël VIATGE.

### Objet : Partenariat avec Pause Guitare

Monsieur le Président précise que, dans le cadre du festival Pause Guitare le SDET a été sollicité afin de mettre en valeur notre service de bornes de recharge électrique avec la partie novatrice de nos actions.

Le principe serait d'effectuer un projet expérimental avec des bornes mobiles » à destination du parking des artistes durant la semaine du festival.

De plus, Monsieur le Président ajoute que le temps de la manifestation, quelques badges (de l'ordre de la dizaine) seraient mis à disposition afin de permettre le cas échéant de se charger lors de la récupération des artistes entre les trajets aéroports - Albi. Hôtel scène.

Cette opération au-delà de l'aspect expérimental de bornes mobiles, mettrait en valeur le réseau du syndicat « le plein tarnais » vis-à-vis de la population de notre département.

Le Comité syndical après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents ou représentés** :

- **D'acter** le principe de ce projet qui permettra une importante communication sur l'activité du SDET auprès du grand public.
- **D'autoriser** le Président, de signer une convention entre le SDET et l'association Arpèges et Trémolos et d'allouer un budget pour ce programme d'innovation technique.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme  
A Albi, le 14 avril 2025

**Le Président**  
**M. Alain ASTIE**

**Le secrétaire de séance**  
**M. François COLLADO**

